

## SEANCE DU 28 AVRIL 2014

Le vingt-huit avril deux mille quatorze à dix-huit heures trente, le conseil municipal de Breau et Salagosse, régulièrement convoqué s'est réuni dans les lieux habituels de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DURAND, Maire.

**Étaient présents :** DURAND Alain, MARTIN Yves, PIALOT Pierre, RECOLIN Serge, DESCHAMPS Jean-Claude, DUMAS Sandrine, HAAS VIGNERON Sandrine, COMBERNOUX Samuel, DUPONT LAMOUREUX Suzanne, PEYRE Serge

**Était absent excusé :** TOUCHE Bernard qui donne procuration à Suzanne Lamouroux

Madame DUMAS Sandrine est nommée Secrétaire de Séance.

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **1/ BUDGET PRIMITIF 2014 COMMUNE / AEP / CAISSE DES ECOLES :**

BUDGET PRINCIPAL :	Fonctionnement : Dépenses/Recettes en équilibre :	639 180.66 €
	Investissement : Dépenses/Recettes en équilibre :	452 632.66 €
BUDGET AEP :	Fonctionnement : Dépenses/Recettes en équilibre :	134 638.83 €
	Investissement : Dépenses/Recettes en équilibre :	232 100.31 €
BUDGET ECOLE :	Fonctionnement : Dépenses/Recettes en équilibre :	12 179.22 €

Les budgets primitifs 2014 ont été approuvés à l'unanimité.

#### **2/ ETAT DES PRODUITS IRRECOUVRABLES 2014**

Monsieur Le Maire rappelle que le comptable du Trésor Public n'a pas pu procéder au recouvrement des titres de recette portés sur l'état annexé en raison des motifs énoncés sur lesdits états, d'un montant de 121.78 €. Après délibération, le Conseil Municipal approuve cet état d'un montant de 121.78 €.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **- Demandes de subvention :**

- La Croix Rouge : Le conseil municipal s'est prononcé sur toutes les demandes de subvention à caractère nationale et autre et décide donc de ne rien attribuer.

- Club Lou Rossignol : Le Maire donne lecture de la demande de subvention du Club Lou Rossignol et propose comme chaque année de donner à cette association une subvention d'un montant de 300€. Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable.

#### **- Elections européennes :**

Le Maire informe des élections municipales du 25 mai et demande aux conseillers qui seront présents pour la tenue des bureaux :

Bureau de Serres : 1 équipe le matin (Pierre Pialot et Sandrine Dumas) et une équipe l'après-midi (Martin Yves et Peyre Serge)

Bureau de Breau :

Ouverture 7h30 DURAND Alain, TOUCHE Bernard, DESCHAMPS Jean-Claude

12h – 16h : HAAS VIGNERON Sandrine

16h jusqu'à la fin LAMOUREUX Suzanne

#### **- Parking de Serres :**

Monsieur Martin Yves informe de leur rencontre avec Monsieur Robert Luc, propriétaire du terrain servant de parking au Mazel à Serres. Il ne sera pas possible d'améliorer les conditions de stationnement car les besoins de places du propriétaire vont être en augmentation. Il en va de même pour le propriétaire du terrain voisin sous la route. Il devient donc urgent de trouver une solution traitant le problème du stationnement et des dépôts d'ordures.

-Commission culture et association :

Sandrine Vigneron informe que la commission culture et association se réunira le vendredi 23 mai 2014 à 18 heures et demande l'envoi de la liste des associations de la Commune.

-Rythmes scolaires : Sandrine HAAS VIGNERON informe le conseil que le gouvernement proposerait que les activités périscolaires se fassent sur une ½ journée. Elle propose de maintenir les deux fois 1 heure ½ que nous avons obtenu grâce à un projet bien ficelé et respectant les besoins des enfants. Elle informe le Maire de la nécessité aujourd'hui de valider et confirmer les associations retenues afin de ne pas perdre ce qui a été mis en place en coordination avec la commission, l'association des parents d'élèves et les institutrices. Après réflexion, le Maire propose d'envoyer un courrier à chaque association pour confirmer leur devis et de rajouter une réserve si une modification de l'application de la loi sur les réformes est instaurée. Le Conseil municipal émet un avis favorable.

-Salle polyvalente : Suzanne Lamouroux informe que les rideaux de la salle ont été achetés. Qu'en attendant leur installation, des aménagements ont été faits pour une meilleure insonorisation.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures 15.**